

La seigneurie de Cordon, après avoir été donnée en apanage à des princes et à des princesses de Savoie, fut inféodée à la famille du nom de Cordon, vers le milieu du XIV^e siècle ; les sous-fiefs d'Evieu, de Pluvy, de Vérin et du Crozet en dépendaient. Charles de Cordon, écuyer, conseiller et maître-d'hôtel de Charles, duc de Savoie, obtint la haute justice avec fourches patibulaires, par lettres patentes datées de Chambéry, 6 juillet 1508. La famille de Cordon a conservé cette seigneurie jusqu'à la Révolution. Le château dont Henri IV ordonna la démolition était dans une belle situation, sur le littoral du Rhône. Ses ruines et sa vieille tour découronnée, d'un effet pittoresque, ont été reproduites par le crayon des paysagistes.

La famille de Cordon est l'une des familles seigneuriales les plus anciennes de notre province. En 1290, Albert de Cordon était seigneur des Marches, avant que le fief dont il portait le nom appartint à ses descendants. Fidèle aux princes de Savoie, cette maison cessa de résider dans le Bugey après la conquête d'Henri IV ; elle portait écartelé d'or et de gueules, avec cette devise : *tout sans contrainte*.

Rochefort-sur-Séran a été possédé par les comtes de Savoie jusqu'en 1370. A cette époque, où ils récompensaient les services militaires de leurs vassaux par de nombreuses et riches inféodations, Pierre de Gerbais reçut en don la seigneurie de Rochefort. Dans le cours du XV^e siècle, Antoine de Gerbais, sans héritiers mâles, transmit Rochefort, par alliance, aux chevaliers de Menthon, originaires du Genevois, et dont les descendants l'ont possédé jusqu'à la Révolution. Cette terre fut en leur faveur qualifiée de baronnie. Les de Menthon portaient de gueules au lion d'argent, à la bande d'azur, brochant sur le tout.

Les belles ruines du château de Rochefort au milieu d'une sombre végétation de chênes, en perspective sur un rocher qui domine le littoral du Rhône sont très-remarquables ;